DNCA INVEST
ALPHAPLAY EUROPEAN EQUITIES

ACTIONS EUROPE

Objectif de gestion

L'objectif d'investissement du produit est d'augmenter la valeur de l'investissement (principalement par la croissance du capital) et de surperformer l'indice de référence, sur la période de détention recommandée de 5 ans, en se concentrant sur la dynamique sousjacente de l'ISR.
Pour atteindre son objectif d'investissement, la stratégie d'investissement s'appuie sur une gestion discrétionnaire active.

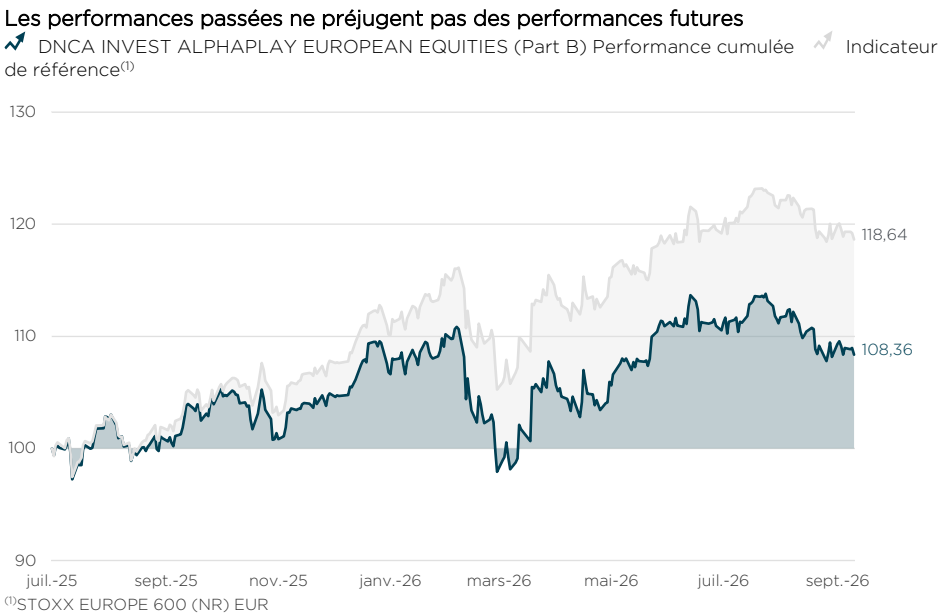
Indicateurs financiers

Valeur liquidative (EUR)	108,14
Actif net (mEUR)	865
Nombre de lignes actions	47
Capitalisation moyenne (md€)	144
Price to Earning Ratio 2026e	17,1x
Price to Book 2025	2,7x
VE/EBITDA 2026e	10,9x
DN/EBITDA 2025	1,9x
Rend. du free cash-flow 2026e	3,66%
Rend. du dividende 2025e	2,55%

Facset, consensus des analystes au 30/09/2026. Les données financières présentées dans ce document sont fournies à titre indicatif et sont basées sur les consensus de marché disponibles à la date de rédaction du document. Ces données reposent sur des hypothèses de marché actuelles et sont susceptibles d'évoluer. Elles ne constituent pas une garantie de performance future.

Performance base 100 (du 21/07/2025 au 30/09/2026)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures



(1)STOXX EUROPE 600 (NR) EUR

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion.

Performances annualisées et volatilités (%)

	1 an	Depuis la création
Part B	+6,38	+6,95
Indicateur de référence	+15,06	+15,38
Part B - volatilité	14,29	13,93
Indicateur de référence - volatilité	12,57	12,42

Performances cumulées (%)

	1 mois	3 mois	YTD	1 an
Part B	-2,50	-2,90	+2,76	+6,38
Indicateur de référence	-2,42	-0,72	+9,35	+15,06

Performances calendaires (%)

Part B	
Indicateur de référence	

Indicateur de risque

1 2 3 **4** 5 6 7

Du risque le plus faible au risque le plus élevé

Indicateur de risque synthétique selon PRIIPS. 1 correspond au niveau le plus faible et 7 au niveau le plus élevé.

	1 an	Depuis la création
Ratio de Sharpe	0,31	0,36
Tracking Error	3,58%	3,46%
Coef. corrélation	0,97	0,97
Ratio d'information	-2,43	-2,44
Bêta	1,11	1,09

Principaux risques : risque en perte de capital, risque lié à la gestion discrétionnaire, risque actions, risque lié aux sociétés de petites et moyennes capitalisations, risque de taux d'intérêt, risque d'investir dans des instruments dérivés ainsi que des instruments intégrant des dérivés, risque de titres convertibles, risque de change, risque de volatilité élevée, risque de liquidité, risque de concentration géographique et de portefeuille, risque ESG, risque de durabilité

DNCA INVEST
ALPHAPLAY EUROPEAN EQUITIES
ACTIONS EUROPE

Principales positions*

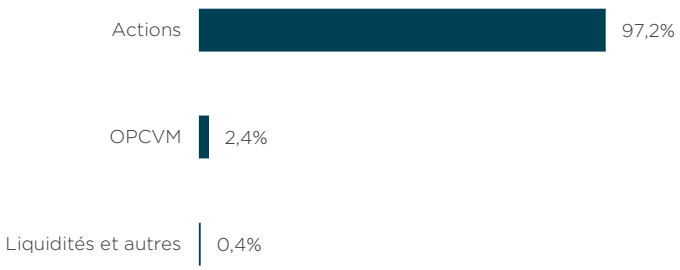
	Poids
ASML HOLDING NV	6,39%
AIR LIQUIDE SA	4,07%
ASTRAZENECA PLC	3,64%
UNICREDIT SPA	3,19%
AIRBUS SE	2,88%
SIEMENS AG-REG	2,87%
SAFRAN SA	2,72%
L'OREAL	2,71%
BANCA MONTE DEI PASCHI SIENA	2,67%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	2,66%
	33,80%

Contribution à la performance du mois
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

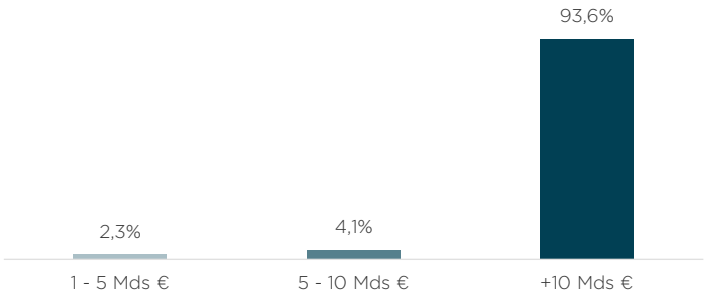
Meilleures	Poids	Contribution
ASML HOLDING NV	6,39%	+0,56%
ASTRAZENECA PLC	3,64%	+0,10%
IBERDROLA SA	2,59%	+0,07%
NOKIA OYJ	1,97%	+0,06%
ING GROEP NV	1,95%	+0,06%

Moins bonnes	Poids	Contribution
DSV A/S	1,90%	-0,30%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	1,68%	-0,27%
ALLIANZ SE-REG	2,49%	-0,20%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	2,35%	-0,20%
CRH PLC	1,72%	-0,19%

Répartition par classe d'actifs



Répartition par capitalisation



Répartition sectorielle (ICB)

	Fonds	Indice
Biens et services industriels	15,6%	15,2%
Banques	14,5%	16,2%
Santé	12,4%	12,1%
Technologie	9,1%	9,5%
Services aux collectivités	8,2%	4,6%
Produits et services de	6,2%	4,0%
Télécommunications	5,2%	2,6%
Chimie	4,1%	2,1%
Assurance	4,0%	5,8%
Agroalimentaire, boisson et tabac	4,0%	4,8%
Bâtiment et matériaux de	3,2%	3,0%
Distribution	2,1%	0,9%
Services financiers	2,0%	4,0%
Voyages et loisirs	1,8%	0,8%
Énergie	1,4%	6,8%
Ressources de base	1,3%	2,7%
Magasins de soin personnel, de	1,2%	2,1%
Immobilier	1,0%	1,0%
OPCVM	2,4%	N/A
Liquidités et autres	0,4%	N/A

Répartition géographique

	Fonds	Indice
France	28,8%	14,7%
Allemagne	14,9%	13,0%
Espagne	14,3%	6,2%
Pays-Bas	9,3%	8,7%
Italie	7,6%	5,4%
Royaume-Uni	6,4%	22,5%
Suisse	4,9%	13,9%
Irlande	3,2%	0,7%
Danemark	2,4%	2,6%
Belgique	2,2%	1,8%
Finlande	2,0%	1,5%
Autriche	1,3%	0,7%
OPCVM	2,4%	N/A
Liquidités et autres	0,4%	N/A

Principaux mouvements

Entrées : Aucune

Sorties : HERMES INTERNATIONAL, INFINEON TECHNOLOGIES AG et SCOR SE

Commentaire de gestion

Le mois de septembre 2026 a marqué une interruption du rebond estival sur les marchés actions européens. La remontée des taux longs, les tensions persistantes sur les prix de l'énergie et le durcissement monétaire ont incité les investisseurs à davantage de prudence. Le 10 septembre, la BCE a relevé ses taux directeurs de 25 points de base, portant le taux de dépôt à 2,50 %, tandis que l'estimation flash de l'inflation en zone euro est ressortie à 3,8 % sur un an, contre 3,2 % en août, sous l'effet notamment de l'énergie. Dans ce contexte, le STOXX Europe 600 Net Return en euros a reculé de 2,40 %. La correction a toutefois été très différenciée : la technologie et l'énergie ont résisté, alors que la consommation discrétionnaire, l'immobilier et les matériaux ont davantage souffert.

DNCA Invest Alphaplay European Equities a enregistré une performance de -2,5%%, contre -2,42%% pour son indice de référence. La sélection de titres dans les valeurs financières a constitué le principal soutien relatif, notamment grâce à Banca Monte dei Paschi di Siena et ING. ASML a été le premier contributeur positif, accompagné par Nokia, Air Liquide et AstraZeneca. L'effet devises a également été favorable sur le mois.

À l'inverse, DSV a été le principal détracteur, devant CRH. Notre sous-exposition à l'énergie a pesé dans un environnement favorable au secteur. LVMH, Danone, Deutsche Telekom et EssilorLuxottica ont également contribué négativement. Au niveau sectoriel, les choix de titres dans la finance, les matériaux et la technologie ont compensé en partie l'allocation dans l'énergie et la faiblesse de certaines positions de consommation.

Au cours du mois, nous avons soldé nos positions en Infineon, Hermès et SCOR. Nous avons réduit Aena, National Grid et AXA. En parallèle, nous avons renforcé Richemont, E.ON, Nokia, Airbus, EssilorLuxottica, Sanofi, CTP et Digi Spain Telecom. Ces arbitrages ont permis de rééquilibrer le portefeuille vers des entreprises offrant, selon nous, une meilleure combinaison entre croissance structurelle, visibilité des résultats et valorisation.

Nous abordons le mois d'octobre avec une vigilance accrue sur l'évolution des taux longs et des prix de l'énergie. Le portefeuille reste sous-pondéré aux financières, à l'énergie et à l'industrie et surpondéré sur les utilities et dans une moindre mesure la technologie, marquant un positionnement plutôt défensif.

Achevé de rédiger le 08/10/2026.


Fabio
Di Giansante


Lorenzo
Angelini


Olivier
Habault

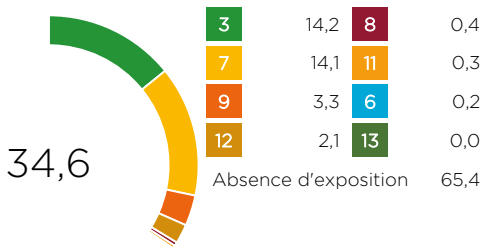
Analyse extra-financière interne

Taux de couverture ABA+: 99,2%

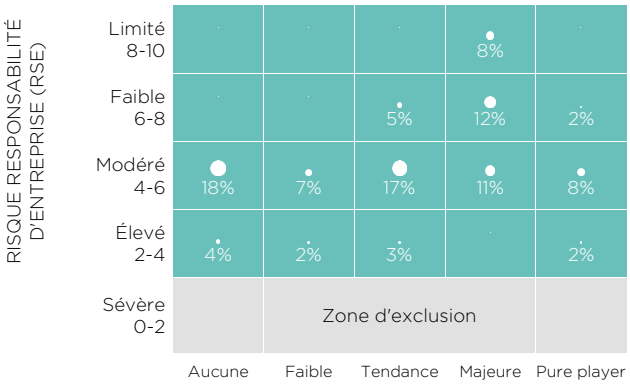
Note Responsabilité moyenne : 5,4/10

% des émetteurs ayant une analyse des plans de transition : 99,1%

Exposition aux ODD(3) (% de chiffre d'affaires)



Exposition transition/RSE(2)



Méthodologie d'analyse

Nous développons des modèles propriétaires construits sur notre expertise et la conviction d'apporter une valeur ajoutée tangible dans la sélection des titres en portefeuille. Le modèle d'analyse ESG de DNCA Above & Beyond Analysis (ABA), respecte ce principe et offre une notation dont nous maitrisons l'ensemble de la construction. Les informations émanant des entreprises constituent l'essentiel des données utilisées dans notre notation. Les méthodologies de calcul des indicateurs ESG et notre politique d'investisseur responsable et d'engagement sont disponibles sur notre site internet en cliquant ici.

(1) La notation sur 10 intègre 4 risques de responsabilité : actionnariale, environnementale, sociale et sociétale. Quel que soit leur secteur d'activité, 24 indicateurs sont évalués comme le climat social, les risques comptables, les fournisseurs, l'éthique des affaires, la politique énergétique, la qualité du management....

(2) La matrice ABA combine le Risque de Responsabilité et l'exposition à la Transition Durable du portefeuille. Elle permet de cartographier les entreprises en adoptant une approche risques / opportunités.

(3) 1 Pas de pauvreté. 2 Faim « zéro ». 3 Bonne santé et bien-être. 4 Éducation de qualité. 5 Égalité entre les sexes. 6 Eau propre et assainissement. 7 Énergie propre et d'un coût abordable. 8 Travail décent et croissance économique. 9 Industrie, innovation et infrastructure. 10 Inégalités réduites. 11 Villes et communautés durables. 12 Consommation et production responsables. 13 Lutte contre les changements climatiques. 14 Vie aquatique. 15 Vie terrestre. 16 Paix, justice et institutions efficaces. 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs.

(4) 5 transitions reposant sur une perspective à long terme du financement de l'économie permettent d'identifier les activités ayant une contribution positive au développement durable et de mesurer l'exposition des entreprises en chiffre d'affaires ainsi que l'exposition aux Objectifs du Développement Durable de l'ONU.

Principales Incidences Négatives (PAI / Principal Adverse Impacts)

PAI	Unité	Fonds		Ind. de réf.	
		Couverture	Valeur	Couverture	Valeur
PAI Corpo 2 - Empreinte carbone	T CO_2/EUR million invested	99%	348	100%	578
	31/12/2025	100%	339	100%	578
	31/12/2024	100%	268	100%	601
	29/12/2023	92%	371	100%	627
PAI Corpo 9 - Ratio de déchets dangereux ou radioactifs	T Hazardous Waste	99%	0,5	100%	10,0
	31/12/2025	100%	0,4	100%	0,7
	31/12/2024	97%	0,4	99%	0,7
	29/12/2023	51%	0,2	61%	0,8

Source : MSCI

+Le taux de couverture mesure la part des émetteurs (actions et obligations d'entreprises) pris en compte dans le calcul des indicateurs extra-financiers. Cette mesure est calculée en % de l'actif net retraité des liquidités, des instruments monétaires, des instruments dérivés et de tout véhicule hors périmètre "actions et obligations d'entreprises cotées".

Informations administratives

Nom du compartiment : Alphaplay European Equities
Nom de la SICAV : DNCA INVEST
Code ISIN (Part B (EUR)) : LU3038492545
Politique de distribution : capitalisation
Classification SFDR : Art.8
Date de création : 10/02/2026
Horizon d'investissement : Minimum 5 ans
Devise : Euro
Minimum d'investissement : Aucun
Pays de domiciliation du fonds : Luxembourg
Forme juridique : SICAV
Type de fonds : OPCVM
Indicateur de référence : STOXX EUROPE 600 (NR) EUR
Fréquence de calcul des VL : Quotidienne
Société de gestion : DNCA Finance
Pays de domiciliation de la société de gestion : France
Dépositaire : BNP Paribas - Luxembourg Branch
Cut off : 12 h 00, heure de Luxembourg
Règlement / Livraison : T+2

Equipe de gestion :
Fabio DI GIANSANTE
Lorenzo ANGELINI
Olivier HABAULT

Éligible à l'assurance vie : Oui
Éligible au PEA : Oui

Frais

Coûts d'entrée : 2% max
Coûts de sortie : -
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 2,22%
Coûts de transaction : 0,02%
Commissions liées aux résultats : -.
Correspondant à 20% de la performance positive nette de tous frais par rapport à l'indice : STOXX EUROPE 600 (NR) EUR . Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus comprend la moyenne des 5 dernières années.

Glossaire

Bêta. Le bêta d'un titre financier est une mesure de la volatilité ou de sensibilité du titre qui indique la relation existant entre les fluctuations de la valeur du titre et les fluctuations du marché. Il s'obtient en régressant la rentabilité de ce titre sur la rentabilité de l'ensemble du marché. En calculant le bêta d'un portefeuille, on mesure sa corrélation avec le marché (l'indice de référence utilisé) et donc de son exposition au risque de marché. Plus la valeur absolue du bêta du portefeuille est faible, moins il est exposé aux fluctuations du marché, et inversement.
Cash flow. Le cash flow représente l'ensemble des flux de liquidités générés par les activités d'une société. Pour les analystes et les créanciers, il constitue un bon moyen d'appréhender la solvabilité et la pérennité d'une entreprise. C'est également un indicateur permettant de connaître l'aptitude de l'entreprise à financer ses investissements à partir de son exploitation ou encore sa capacité à distribuer des dividendes à ses actionnaires.
Coefficient de corrélation. Le coefficient de corrélation est une mesure de la corrélation. Il permet de déterminer le lien entre deux actifs sur une période donnée. Un coefficient positif signifie que les deux actifs évoluent dans le même sens. A l'inverse, un coefficient négatif signifie que les actifs évoluent dans le sens opposé. La corrélation ou la décorrélation peut être plus ou moins forte et varie entre -1 et 1.
Rend. du dividende. Le rendement d'une action est le rapport dividende / cours de l'action.
DN/EBITDA (Dette Nette / EBITDA). Le rapport dette nette / excédent brut d'exploitation. Il permet d'estimer le levier financier d'une société.
EV (Enterprise Value - Valeur d'entreprise). La valeur de l'entreprise ou valeur de l'actif économique, correspond à la valeur de marché de l'outil industriel et commercial. Elle est égale à la somme de la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière si l'entreprise est cotée) et de la valeur de marché de l'endettement net.
P/B. Le Price to Book Ratio correspond au coefficient mesurant le rapport entre la valeur du marché des capitaux propres (la capitalisation boursière) et leur valeur comptable. Il permet de comparer la valorisation d'une société par le marché à sa valorisation comptable.
P/CF (Price/Cash Flow). Ratio financier calculé en divisant le cours de l'action par le cash flow par action.
PER (Price Earnings Ratio). Un ratio boursier qui met en relation le cours d'une action divisé par le bénéfice net par action (BNPA). Le calcul du PER permet de savoir combien de fois se paie le bénéfice par action pour acheter l'action.
Ratio de Sharpe. Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au Taux de l'argent sans risque d'un portefeuille d'actifs divisé par l'écart type de cette rentabilité. C'est donc une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Il permet de mesurer les performances de gérants pratiquant des politiques de risque différentes.
ROE (Return On Equity). La rentabilité des capitaux propres, ou rentabilité financière, se mesure par le rapport résultat net/capitaux propres. Elle est égale à la somme de la rentabilité économique et de l'effet de levier.
Tracking Error. Mesure de l'écart type de la différence de rentabilité (différence de performances) de l'OPCVM et de son indice de référence. Plus le tracking error est faible, et plus l'OPCVM a une performance moyenne proche de son indice de référence.
Volatilité. Mesure des fluctuations de valeur d'un actif autour de sa valeur moyenne. Elle se calcule mathématiquement par l'écart-type des rentabilités de l'actif. La volatilité constitue un indicateur de risque : plus elle est élevée, plus le risque est statistiquement grand.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de DNCA Finance. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de DNCA Finance. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le Prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires de l'OPC sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.dnca-investments.com ou sur simple demande écrite adressée à dnca@dnca-investments.com ou adressée directement au siège social de la société 19, Place Vendôme – 75001 Paris. Les investissements dans des OPC comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. DNCA Finance peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les OPC présentés. DNCA Finance ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis.
Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
L'obtention de ce label par l'OPC ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences de futures règles nationales ou européennes. Pour plus d'information à ce sujet, voyez le site : www.lelabelisr.fr et www.lelabelisr.fr/comment-investir/fonds-labellises
Compartiment de DNCA INVEST Société d'investissement à capital variable (SICAV) de droit luxembourgeois ayant la forme d'une Société Anonyme – domiciliée au 60 Av. J.F. Kennedy - L-1855 Luxembourg. Elle est agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) et soumise aux dispositions du Chapitre 15 de la Loi du 17 décembre 2010.
DNCA Finance est une Société en Commandite Simple agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en tant que société de gestion de portefeuille sous le numéro GP00-030 régie par le Règlement général de l'AMF, sa doctrine et le Code Monétaire et Financier. DNCA Finance est également Conseiller en Investissement non indépendant au sens de la Directive MIFID II. DNCA Finance – 19 Place Vendôme-75001 Paris – e-mail : dnca@dnca-investments.com – tél : +33 (0)1 58 62 55 00 – site internet : www.dnca-investments.com
Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de DNCA Finance ou au sein d'un délégataire de DNCA Finance), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de DNCA Finance en écrivant au siège social de la société (19 Place Vendôme, 75001 Paris, France). En cas de désaccord persistant, vous pouvez avoir accès à la médiation. La liste des organismes de résolution extrajudiciaire des litiges ainsi que leurs coordonnées en fonction de votre pays et/ou de celui du prestataire concerné est librement consultable en suivant le lien https://finance.ec.europa.eu/consumer-finance-and-payments/retail-financial-services/financial-dispute-resolution-network-fin-net/members-fin-net-country_fr.
Un résumé des droits des investisseurs est disponible en français au lien suivant : https://www.dnca-investments.com/informations-reglementaires
Cet produit promeut des critères environnementaux ou sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »). Nous vous précisions que la décision d'investir dans le Fonds doit prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de celui-ci ainsi que l'ensemble de ses objectifs tels que décrits dans le prospectus.
Cet OPCVM est sujet à des risques de durabilité tels que définis à l'article 2(22) du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR »), par un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance qui, s'il se produit, pourrait entraîner un effet négatif réel ou potentiel impact sur la valeur de l'investissement.
Si le processus d'investissement de portefeuille peut intégrer une approche ESG, l'objectif d'investissement du portefeuille n'est pas en premier lieu d'atténuer ce risque. La politique de gestion du risque de durabilité est disponible sur le site internet de la Société de gestion.
L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR). Il n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par l'OPCVM.